

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3731**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Systèmes informatiques et logiciels, métiers de l'informatique option développeur informatique pour le commerce électronique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paul Verlaine (Metz) (UPV-M) Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Metz

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ces professionnels sont des informaticiens spécialistes en gestion et développement de nouvelles ressources technologiques. Le développeur pour le commerce électronique met en place, gère et assure la maintenance des sites dédiés au commerce électronique et les applications Internet.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité : - PME-PMI,

- Services informatiques d'entreprises moyennes ou grandes,
- Sociétés de Service et d'Ingénierie Informatique,
- Centres de Ressources Informatiques des Administrations et des Universités,
- Consultant.

Ce professionnel peut prétendre aux métiers suivants : - Développeur logiciel et d'administrateur systèmes et réseaux

- Chef de projet ou de responsable informatique (dans les PME)

### Codes des fiches ROME les plus proches :

**M1805** : Études et développement informatique

**I1401** : Maintenance informatique et bureautique

**M1803** : Direction des systèmes d'information

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Formation générale :

Anglais ; expression-communication ; droit ; conduite de projets

- Informatique :

Programmation et développements orientés objets ; interaction Homme-Machine ; base de données ; administration et création d'un site web

- Projet industriel

#### Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

**Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**<http://www.univ-metz.fr/>**Lieu(x) de certification :****Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**